

<p>COMMUNE DU TOUVET- CONSEIL MUNICIPAL du 13 juin 2014</p> <p>Rapport - Délibération</p> <p>Objet : Subvention aux associations</p>	<p>Réf Adm : Associations</p>
<p>Rapporteur</p>	<p>Michel Nolly</p>

RAPPORT

Monsieur Nolly, adjoint à la vie associative de la commune du Touvet, expose le rapport suivant :

Après analyse des rapports financiers (comptes de résultat, budgets prévisionnels) et de l'intérêt des Touvétiens pour telle ou telle association, lecture des rapports moraux (appréciation des manifestations et des événements portés par les associations), et compte-tenu de l'historique d'attribution, M. Nolly propose au conseil municipal une répartition.

Le maire vous remercie de bien vouloir statuer.

En conséquence, le maire vous propose d'adopter la délibération suivante.

DELIBERATION

Après avoir entendu le rapport de Monsieur Michel Nolly, adjoint à la vie associative de la commune du Touvet,

Le Conseil municipal

ATTRIBUE une subvention annuelle de fonctionnement aux associations de la façon suivante :

Association	Subv 2014	Subv 2013	Subv 2012
Ecole de cordes	9 500 €	9 500 €	8 500 €
Ecole des 2 rives	9 000 €	9 000 €	9 000 €
RCTP	4 300 €	4 000 €	4 000 €
TTG	3 100 €	3 100 €	2 900 €
ASG	3 000 €	3 000 €	3 000 €
JUDO	2 600 €	2 600 €	2 600 €
HD2R	2 300 €	2 300 €	2 300 €
Tire Clous GM	2 100 €	2 000 €	1 400 €
GresiBlues	1 900 €	1 700 €	1 500 €
Badminton	1 600 €	1 600 €	1 500 €

English is fun	1700 €	1 600 €	1 500 €
PCDG	1300 €	1 200 €	1 100 €
Basket	950 €	950 €	900 €
GV	850 €	850 €	800 €
Sou des écoles	850 €	850 €	800 €
Comité des Fêtes	800 €	800 €	800 €
Volley	700 €	700 €	600 €
Amitié Loisirs	600 €	600 €	600 €
ASTT foot	600 €	600 €	600 €
Club Le Beaumont	600 €	600 €	600 €
Ludothèque	600 €	600 €	600 €
GresiFreeRide	600 €	600 €	400 €
Grappashow	600 €	600 €	550 €
Chorale du Touvet	550 €	550 €	500 €
TCST (Tennis)	500 €	500 €	500 €
Atelier Ponts des Arts	500 €	500 €	500 €
Azimuts & Cie	400 €	400 €	400 €
YOGA	400 €	400 €	-
AEP Bque Alim.	300 €	300 €	200 €
Touvet Dantan	300 €		
ACR	250 €	150 €	-
Rock'tambules	250 €	250 €	250 €
UMAC	200 €	200 €	200 €
Nounous & Cie	150 €	150 €	-
		-	-

Le Maire

Laurence Théry